



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE 2025-12-05

ORIGINE : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques

EMPLACEMENT : Port de Sucé-sur Erdre,
entre « Le Haut Rocher » et « Papinière »

FAIT A SIGNALER : manifestation nautique «TELETHON SUCE-SUR-ERDRE 2025»
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2025-12-05

DATE : Samedis 15 et 22 novembre 2025 (répétitions)
Vendredi 5 et samedi 6 décembre 2025

Les usagers de l'Erdre sont informés que la mairie de Sucé-sur-Erdre organise sur l'Erdre une manifestation nautique intitulée « TELETHON SUCE-SUR-ERDRE 2025 » entre "Le Haut Rocher" et la "Papinière", commune de Sucé-sur-Erdre.

Pendant les deux répétitions du spectacle (les 15 et 22 novembre) et pendant la manifestation (le vendredi 5 décembre), la navigation sera interdite :

- le samedi 15 novembre 2025 entre 15h00 et 17h00. (répétition)
- le samedi 22 novembre 2025 entre 19h00 et 21h00 (répétition)
- le vendredi 5 décembre 2025 entre 16h00 et 23h00 (parade et feu d'artifice)

La navigation reviendra à la normale en dehors de ces horaires.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 14 novembre 2025

Pour le directeur départemental des
Territoires et de la Mer

L'Adjointe au Chef Unité Sécurité des
Transports
Catherine KEREVER